



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 14/2018

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 21 Votants : 28 Procurations : 07

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 27 MARS 2018

Affiché le : 27 MARS 2018

L'An deux mille dix-huit, le vingt-deux mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 15 Mars 2018.

**PRÉSENTS** : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, MALBEC, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, MARQUIER, RIGAUD, LE GUIRIEC, SEIB-TAUPIN, GARBIN, JOUET.

**PROCURATIONS**

M. BERNES	à	Mme LIAN
M. ANDUZE	à	Mme GONZALEZ
Mme FIEVRE	à	M. RIGAUD
Mme ARNAL	à	M. ZAMBONI
Mme FERTE S.	à	Mme SEIB-TAUPIN
M. FERTE J.	à	Mme JOUET
M. DELON	à	Mme GARBIN

**ABSENT EXCUSÉ** : M. MARTIN.

**SECRETAIRE** : Mme LLOUBERES a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : PERSONNEL - Création de poste suite à fin de disponibilité**

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir valider l'ouverture d'un poste d'adjoint administratif suite à une demande de réintégration après une période de disponibilité de droit.

NB	POSTE	HORAIRE
1	1 Adjoint Administratif	28/35 <sup>ème</sup> à compter du 1er mai 2018

Le Comité Technique a émis un avis favorable lors de sa séance du 22 mars 2018.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :**

**Voix Pour : 28**

**Voix Contre : 0**

**Abstention : 0**

- De créer le poste tel que décrit ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 23 mars 2018

Le Maire,



Lysiane MAUREL

